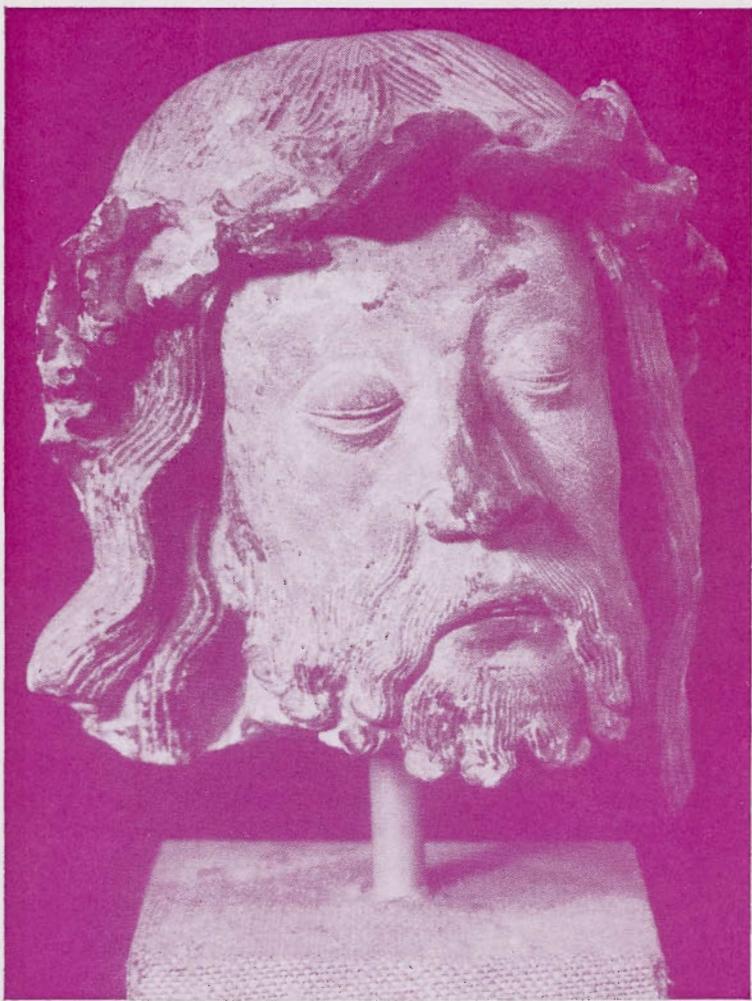


PER. 126



LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



105^e ANNEE - N° 1



JANVIER-FEVRIER 1979

05002000016536

NOTRE COUVERTURE

« LE CHRIST MORT »

Œuvre en pierre de Caen qui reflète une expression merveilleuse de douleur et de résignation

Cette tête de Christ est celle du Christ de la Pieta qui se trouvait dans le transept Sud de la basilique du Mont Saint-Michel depuis l'année 1483 et jusqu'à la Révolution de 1789.

Le groupe de Notre-Dame de Pitié avait été commandé par André Laure, 33^e abbé du Mont Saint-Michel (1483-1499). A la mort du cardinal d'Estouteville, le prieur claustral Guillaume Le Maire réunit les vingt-cinq religieux du Mont et, le 3 février 1483, ils « élurent par faveur », comme abbé, André Laure, chantre, archidiacre du Mont et prieur de Pontorson.

Natif du Dauphiné, il avait pris l'habit au Mont en 1474, il appartenait à la famille de Vessily. Il était le neveu du comte Ymbert du Bouchage de Baternay, capitaine du Mont, et c'est par la protection de son oncle qu'il fut élu, comme son frère Guérin Laure (1510-1513) et comme ses cousins Guillaume de Lamps (1499-1510) et Jean de Lamps (1513-1523). Ces deux derniers furent des abbés vraiment religieux, mais les deux Laure nettement moins.

A la Révolution, l'église abbatiale fut dévastée. La tête du Christ fut recueillie par un prêtre, M. l'abbé Lafosse, et le 4 août 1877, un mois après le couronnement solennel de saint Michel, M. Bréhier, de Courtils, la restitua aux missionnaires du Mont. Elle est conservée à l'église paroissiale. Une autre tête du même groupe est conservée dans les bâtiments abbatiaux.

Cette tête du Christ mort figurera à l'exposition des Abbayes Normandes à Rouen et à Caen pendant l'été prochain.

Exultez tous

*Exultez, les justes,
c'est la naissance du Justificateur.*

*Exultez, les malades et les infirmes,
c'est la naissance du Sauveur.*

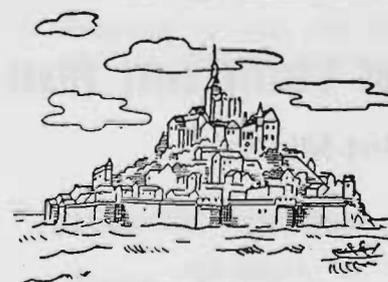
*Exultez, les captifs,
c'est la naissance du Rédempteur.*

*Qu'exultent les esclaves :
c'est la naissance du Maître.*

*Qu'exultent les hommes libres :
c'est la naissance du Libérateur.*

*Qu'exultent tous les chrétiens :
c'est la naissance de Jésus-Christ.*

SAINT-AUGUSTIN



Les Annales du Mont Saint-Michel

VOEUX

*Selon la vieille formule en usage en Basse-Normandie :
« Bonne et sainte année, accompagnée de plusieurs autres, et le Paradis à la fin de vos jours ».*

Ces vœux, je les adresse volontiers à tous les membres de la grande famille de Saint-Michel, membres de l'Archiconfrérie (un millier de membres nouveaux en 1978), abonnés aux « Annales », pèlerins fidèles de Saint-Michel.

Chaque mois, la neuvaine du 15 au 23 rassemble dans la prière tous les amis de Saint-Michel pour confier au Seigneur, par l'intermédiaire de Notre-Dame des Anges et de saint Michel, les nombreuses intentions confiées pendant le mois précédent ; quinze à vingt lettres arrivent chaque jour au Bureau des « Annales », apportant les souffrances, les espoirs, la reconnaissance et l'action de grâces de tous ceux qui mettent leur confiance dans l'Archange.

Chaque lundi, une messe est célébrée dans le sanctuaire de Saint-Michel, à l'intention de tous ceux qui ont visité la chapelle de l'Archange, qui ont écrit pour se mettre sous sa protection. Un registre, placé près de la chapelle Saint-Michel, reçoit toutes les intentions des pèlerins : il est toujours fort intéressant à feuilleter pour le prêtre chargé d'assurer cette messe hebdomadaire, afin de présenter au Seigneur, avec l'hostie du sacrifice, toutes ces intentions.

Restons unis dans la prière et soutenons l'espérance des uns et des autres pour qu'il y ait moins de souffrances et plus de paix et de joie.

Abbé A. YVER
Directeur des « Annales »

LES TROIS NOUVEAUX VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE du Mont Saint-Michel

bénits le 16 octobre 1978, par Mgr Wicquart
Evêque de Coutances et Avranches

● PREMIER VITRAIL :

Groupe 1 en bas :

LA VOCATION de SAINT PIERRE : Mat. IV 18 à 21.

« Au cours d'une promenade, au bord du lac de Galilée, Jésus vit deux frères, Simon (dit Pierre) et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans le lac, car ils étaient pêcheurs : « Venez à ma suite, leur dit-il et je vous ferai pêcheurs d'hommes. Aussitôt ils abandonnent leurs filets et le suivent ».

Groupe 2 au centre :

LA MULTIPLICATION DES PAINS : Mat. XIV 13 et Sv.

« Après la mort de Jean Baptiste, Jésus partit en barque et se retira à l'écart pour prier. La foule le rejoignit à pied. Quand il débarqua Jésus vit la foule nombreuse. Il se faisait tard. Les disciples lui dirent : « l'endroit est désert et l'heure avance, congédie-les pour qu'ils aillent acheter à manger. — Donnez-leur vous-mêmes à manger ! — Nous n'avons que 5 pains et 2 poissons. — Apportez-les moi ! Il prit les 5 pains et les 2 poissons et prononça une bénédiction. Tous mangèrent à satiété ».

Groupe 3 en haut :

LE LAVEMENT DES PIEDS, le jeudi saint. JO. XIII 4 et Sv.

« Jésus se leva de table, prit un linge dont il se ceignit, versa de l'eau dans un bassin et se mit à laver les pieds de ses disciples. Il arrive à Pierre. Ce dernier lui dit : « Toi

Seigneur tu veux me laver les pieds ». — Si je ne te lave pas les pieds tu n'auras pas de part commune avec moi.

*
**

● DEUXIÈME VITRAIL :

Groupe 1 en bas :

LE RENIEMENT DE SAINT PIERRE : Mat. XXVI 30 et Sv.

« Vous trouverez tous en moi cette nuit même une occasion de chute ! Pierre intervint : « Quand bien même tout le monde trouverait en toi une occasion de chute, dit-il, moi, jamais ! — Oui je te le déclare cette nuit même avant le chant du coq tu me renieras trois fois. ...Cependant Pierre était assis dans la cour. Une servante l'aborda. — « Toi aussi, dit-elle, tu étais avec Jésus le Galiléen. Mais il nia devant tout le monde : « Je ne connais pas cet homme ». A ce moment le coq chanta. Pierre se souvint de la parole de Jésus. Il sortit et il se mit à pleurer amèrement.

Groupe 2 au milieu :

Act. XV 4 et Sv.

« Quelques uns de ceux qui avant d'avoir la foi avaient appartenu à la secte des pharisiens interviennent en disant qu'il fallait circoncire les païens et leur imposer l'observance de la loi mosaïque. Les Apôtres et les anciens s'assemblèrent pour en délibérer : « Il a paru bon à l'Esprit Saint et à nous... ».

Groupe 3 en haut :

LA MORT DE SAINT PIERRE : Jo. XV et Sv.

« Quand tu seras vieux, tu étendras les mains et un autre te ceindra et te conduira où tu ne veux pas. Il faisait allusion, par ces paroles, au genre de mort, dont il devait glorifier Dieu.

Pierre a versé son sang à Rome, sans doute en l'an 64, et Paul en 67.

*
**

● TROISIÈME VITRAIL :

SAINT PIERRE CHEF DE L'EGLISE : Jo. XV. 21 et Sv.

« Troisième apparition de Jésus à ses Apôtres en Galilée »

— Seigneur tu sais bien que je t'aime !

Pais mes agneaux !

— Oui Seigneur tu sais bien que je t'aime !

Pais mes brebis !

— Seigneur tu sais tout, tu sais bien que je t'aime !

Pais mes brebis.

Mat. XVI 13 :

« Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ».

« Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps ».

Ces trois vitraux sont dus aux ateliers de M. de SAINTE-MARIE, de QUINTIN (22), sous la direction de M. Yves FROIDEVAUX, architecte des M. H. pour le Mont Saint-Michel. Ils ont été placés en juin 1978. On admire les coloris bleus, rouges des personnages sur un fond plus clair et plus neutre, ce qui permet à la lumière de pénétrer dans la nef tout en donnant beaucoup de relief aux différentes scènes.

A quoi bon...

A quoi bon un arbre

S'il n'offre pas d'ombre ?

A quoi bon la fortune

Sans la charité ?

A quoi bon une vache

Qui ne donne pas de lait ?

A quoi bon la beauté du visage

Sans la vertu ?

A quoi bon le plat copieux

Sans l'intention de le servir ?

Et à quoi bon mon existence

Sans ta présence

O Seigneur.

Akka Mahadevi

Le CULTÉ de SAINT-MICHEL dans l'ARCHIDIOÈSE de ROUEN (fin)

(Voir Annales n° 4, juillet 1978)

ASSOCIATIONS établies en l'honneur de Saint Michel :

1°) CHARITÉS érigées à : Bertreville-Saint-Ouen (1571), le Bourg-Dun (1534), Braquemont (1519), Bréauté (1542), Bully (1547), Dieppe : église Saint-Jacques (1502), église Saint-Rémy (1461), Envermeu (1530), Hautot-sur-Mer (1461), Londinières (1547), Guilmécourt (Saint-Amand), charité dédiée à « Saint-Michel-au-Mont-Tombe » (1513, 1530), Saint-Pierre-le-Viger (1542, 1560), Saint-Wandrille (1506).

2°) CONFRÉRIES a) fondées en l'honneur de Saint Michel et dont il est le patron *principal*, et érigées à : Bardouville (1523), Boschyons (1457), Caudebec-en-Caux (le 19 mars 1484), Dénestanville à la chapelle de Saint-Michel (1526), Le Havre : Ingouville (1468), Hénouville (1518), Malleville-les-Grés (1519), Rouen : paroisse Saint-Nicaise ; confrérie érigée en 1395 et signalée au XIV^e siècle ; elle marche de pair avec celle de Dénestanville ; Saint-Michel-du-Haizel, sous le vocable de « Saint-Michel-du-Mont-Gargan » (1486, 1516, 1529), Touffreville-la-Corbeline (1464, 1507).

b) Confréries dont Saint Michel est le patron *secondaire*, et fondées à : Arques (1473), Auzebosc (1520, 1576), Bézu-la-Forêt (1481), Bocasse (1463, 1538), Bolbec (1505), le Bourg-Dun (1489), Celloville (1468), Cliponville (1512), Cropus (1579), Dieppe : le Pollet (1463), Estouteville (1458), Franquevillette (1487), la Fresnaye-sous-Bellencombe (1517), Frichemesnil (1513), Gerville (1533), Motteville (1534), Neuville-les-Dieppe (1487), Oissel (1462), Pissy (1548), Reuville (1480), Richemont (1503), Rogerville (1488), Rouen : Saint-André-hors-la-Ville (1537), paroisse Saint-Paul (1530), Saint-Vigor d'Ymonville (1501), Sainte-Marguerite-de-Caprimont (1547), Tancarville (1508), Le Tronquay (1507), Varengeville-sur-Mer (1515).

Au total : 53 associations (13 charités et 40 confréries).

On a pu constater que deux associations sont du XIV^e siècle ; dix-huit ont été érigées au cours du XV^e siècle et trente-trois dès le début du XVI^e siècle.

C'est donc au cours du XV^e siècle que beaucoup de ces confréries ont été érigées, et c'est également au même temps, que le roi de France Louis XI, qui régna de 1461 à 1483, institua à Amboise, « sous le nom et en l'honneur de l'archange Saint Michel », un *Ordre Militaire* à la manière de notre Légion d'honneur, pour récompenser les héroïques dévouements.

L'expression de « Saint Michel-du-Mont-Tombe » pour désigner telle et telle Confrérie en l'honneur de Saint Michel, rappelle que beaucoup de confrères prenaient l'engagement de se rendre au Mont-Saint-Michel en pèlerinage ; ce qui se présentait assez souvent.

SAINTE MICHEL :

Paroisses actuelles	19
Paroisses anciennes	8
Collégiale	1
Abbaye	1
Chapelles	9
Prieurés	2
Léproseries	2
Hameaux	3
Côtes	2
Porte	1
Foires	4
Associations : 1 ^o) Charités	13
2 ^o) Confréries	43
<hr/>	
Patronages	108

108 patronages.

A la suite de Saint Michel, chef de la milice céleste, signalons le culte rendu aux :

SAINTS-ANGES-GARDIENS, dans le diocèse de Rouen.

On signale, comme ayant existé très anciennement, une chapelle dédiée aux « Anges-Gardiens », sur l'ancienne paroisse du *Mesnil-sous-Lillebonne*, à Lillebonne, (arrt du Havre). Cette chapelle est aujourd'hui détruite.

LES SAINTS-ANGES. — Dès les premiers temps du christianisme le culte des Saints-Anges s'établit dans l'Eglise. Saint Michel au IV^e siècle sous Constantin, eut sa basilique à Constantinople. Ce culte des Saints-Anges on le trouve réuni à celui de Saint Michel dès le V^e siècle ; dans la suite on leur donna une fête séparée. Des documents grecs la placent au 11 janvier ; en Occident on la trouve au 1^{er} mars. Plus communément elle fut célébrée dans les jours qui suivent la fête de Saint Michel ; dès le début du XVII^e siècle elle est fixée au 2 octobre.

Eglise Saint-Ouen, de Rouen. — On y admire la Rosace du Nord, garnie d'anges et archanges, et dans le chœur les grisailles représentant des *anges musiciens* et porteurs des *instruments de la Passion*, (XIV^e siècle).

Quatre « Anges » de marbre blanc, se voient dans l'église de Goderville.

*
**

LES SAINTS ANGES-GARDIENS :

Chapelle	1
Lieu de Culte	1
<hr/>	
Patronages	2

2 patronages.

*
**

LES SAINT-ANGES.

A Rouen, ancienne église Saint-François, rue Saint-Hilaire. Elle fut désaffectée en 1793 et à partir de 1865 elle fut occupée par « les Dames des Saints-Anges ». Siège de la Société d'Instruction populaire, La Solidarité.

Paul EUDELINÉ

SOUVENIRS

● ANNALES de décembre 1877

RESTAURATION DU MONT SAINT-MICHEL

Chaque année, M. l'Architecte du Gouvernement veut bien, à notre sollicitation, mettre sous les yeux de nos lecteurs l'état des travaux de restauration qu'il exécute et qui feront sa gloire.

Paris, le 7 novembre 1877

TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Vous avez bien voulu me demander des notes détaillées sur les travaux de restauration qui ont été faits à l'Abbaye pendant la campagne 1876-77 ; je m'empresse de vous donner à ce sujet les renseignements suivants, qui me paraissent être de nature à intéresser les lecteurs des *Annales du Mont Saint-Michel*. Mais d'abord il me paraît utile de résumer brièvement les divers ouvrages qui ont été exécutés depuis 1873, époque à laquelle le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur l'avis de la Commission des monuments historiques, a entrepris la restauration du Mont Saint-Michel.

Avant de restaurer les différents édifices dont se compose l'antique Abbaye, il était raisonnable autant que nécessaire d'en consolider les parties dont on pouvait craindre la ruine, et c'est sur ces points divers que s'est manifestée la prévoyance de l'administration des beaux-arts.

J'ai parlé de ces travaux dans un livre que j'ai publié l'été dernier (1) ; permettez-moi de citer de la *Notice historique* le passage qui traite cette intéressante question :

« Depuis 1873, le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par les soins de la Commission des monuments

(1) *Description de l'Abbaye du Mont Saint-Michel et de ses abords, précédée d'une Notice historique*, Paris, 1877, chez Dumoulin, 13, quai des Grands-Augustins, et à l'Abbaye du Mont Saint-Michel.

« historiques, a entrepris des travaux importants, à l'exécution
« desquels divers crédits, dépassant 100 000 francs, ont déjà été
« affectés. Ces travaux ont eu pour objet la consolidation des
« parties les plus compromises de l'édifice : la construction d'un
« robuste contrefort à l'angle sud-ouest des bâtiments, afin
« d'arrêter leur écoulement menaçant ; la reprise en sous-œuvre
« des piles, des murs, des voûtes, des substructions romanes et
« des constructions ajoutées à l'ouest par Robert de Torigny ; la
« restauration du dallage fait à la fin du XVIII^e siècle, après
« la suppression des trois premières travées de la nef, et formant
« le sol de la grande plate-forme à l'ouest, devant la façade
« actuelle de l'église ; — ce dallage ancien était enfoui sous une
« couche de terre recouverte d'un enduit grossier, laissant séjourner
« les eaux pluviales, qui s'infiltraient dans les voûtes et les murs
« souterrains et leur causaient de graves dommages (2) ; — la
« reprise en sous-œuvre de l'Hôtellerie, ruinée, dont les murs
« lézardés pouvaient entraîner la destruction de la partie sud des
« soubassements romans et des bâtiments adjacents.

« La barbacane précédant la porte de la ville a été restaurée ;
« son crénelage a été rétabli, sa porte a été réparée et sa poterne
« débouchée. L'avancée de la barbacane et sa poterne ont été
« débarrassées des murs et de la fosse à fumier qui l'encombraient.
« Les bombardes anglaises décorant la deuxième porte, mais
« barrant la poterne latérale, ont été placées sur une petite
« plate-forme leur formant un piédestal qui, s'il n'est pas digne
« d'elles, en ne remplaçant pas les *caissons* primitifs qui leur
« servaient d'affûts (3), permettra au moins d'examiner dans tous
« leurs détails ces curieux types d'artillerie du XV^e siècle.

(2) Les fouilles nécessitées par ce travail ont amené des découvertes du plus grand intérêt pour l'*Histoire du Mont Saint-Michel*. (Voir la description : *Eglise*, Robert de Torigny.)

(3) Ces bombardes étaient montées sur un caisson en charpente sans roues. Elles étaient mises simplement en *bois* ou *charpentées*, comme on disait alors, c'est-à-dire encastrées dans un auget pratiqué dans de grosses pièces de bois et serrées avec des boulons, des brides de fer ou même de cordes. Le pointage ne s'obtenait qu'en calant cette charpente, en avant ou en arrière, au moyen de leviers et coins de bois. « On disait *affûter* une bombarde pour la pointer... D'affûter on fit le mot *affût*, qui, à partir du XV^e siècle, fut employé pour désigner les pièces de charpente portant le canon... » (Viollet-Leduc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*).

« Les travaux doivent être continués sur différents points
« des souterrains du monastère, à l'ouest de l'église et des
« remparts, à l'est du Mont, mais surtout en ce qui concerne la
« restauration de la *Merveille*, un des plus beaux et des plus
« vastes monuments de l'Abbaye, car indépendamment du grand
« intérêt qu'il y a pour l'art et l'histoire à rendre à ce magnifique
« spécimen de l'architecture française du moyen-âge son aspect
« primitif, il est nécessaire d'en consolider dès à présent quelques
« parties qui menacent ruine.

« D'ailleurs, la conservation du Mont Saint-Michel est assurée
« puisque, par le décret du 20 avril 1874 (4), il est placé sous
« la sauvegarde de la Commission des monuments historiques
« qui, par ses efforts aussi éclairés que persévérants, a, depuis
« bientôt un demi-siècle, sauvé de la ruine tant d'édifices et de
« chefs-d'œuvre nationaux, et rendu de si éminents services à la
« grande cause de l'art et de la science archéologique.

« Fidèle à ses traditions et continuant ce qu'elle a si bien
« commencé en 1872, la Commission des monuments historiques
« voudra, sans nul doute, consacrer des crédits spéciaux et
« réguliers au Mont Saint-Michel. Il est maintenant permis
« d'espérer que, non seulement elle *conservera*, mais encore
« qu'elle *restaurera* un monument — *unique* en France — qui,
« par sa situation extraordinaire, par la beauté de ses bâtiments,
« par sa grandeur et les souvenirs historiques qu'il rappelle,
« présente les plus beaux exemples réunis de l'architecture
« religieuse, monastique et militaire de notre pays. »

*
**

Le vœu que j'exprimais au mois de mars dernier, en écrivant la *Notice historique* dont je viens de citer quelques passages, s'est heureusement réalisé. Par la décision prise en date du 14 avril dernier, Monsieur le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur l'avis favorable de la Commission des monuments historiques, a approuvé le projet présenté concernant

(4) Voir le *Journal officiel de la République française* du 25 avril 1874.

le cloître, et pour l'exécution duquel un crédit de 200 000 francs a été ouvert. Cette allocation, répartie sur plusieurs exercices, a permis d'entreprendre la restauration de la *Merveille*, en commençant cette année par le cloître.

Cette dernière partie, la plus importante des *lieux réguliers* du monastère, présente les dispositions les plus originales et toutes particulières d'ailleurs au Mont Saint-Michel, et il me semble que quelques détails descriptifs pourraient être utiles, détails que vous supprimerez, Très Révérend Père, si vous trouvez qu'ils prennent trop de place.

Le cloître, commencé par Thomas des Chambres, vers 1220, fut achevé, selon dom Jean Hugues, par Raoul de Villedieu, en 1228. Sa forme générale est un quadrilatère irrégulier composé de quatre galeries qui entourent le préau découvert ou aire du cloître.

La galerie sud communique avec l'église et les bâtiments abbatiaux du XI^e siècle, au sud-ouest, restaurés et modifiés au XII^e siècle par Roger II. Celle de l'est se relie avec le dortoir, la bibliothèque et le réfectoire au-dessous. Celle du nord a vue sur la pleine mer par de petites fenêtres basses percées dans le mur de face nord, entre les contreforts. Enfin, celle de l'ouest devait conduire au chapitre projeté par Richard Tustin. De ce chapitre, Richard ne fit que la porte qui s'ouvre sur la galerie ouest et rappelle par sa composition générale l'entrée de la salle capitulaire de Saint-Georges de Boscherville. A l'angle de cette dernière galerie, vers le nord, angle nord-ouest de la *Merveille*, la petite porte pratiquée dans une des arcatures latérales accède à l'une des salles du Chartrier, reliée à la salle des Chevaliers par un escalier intérieur.

L'arcature intérieure présente les dispositions les plus ingénieuses. Les colonnettes posées en *herse* et portant les archivoltes en *tiers-point* forment une suite de *trépieds* se contrebarrant et unissant à une très grande solidité une extrême légèreté.

Dans la galerie sud, sur le côté longeant le transept nord, dont la façade a été reconstruite par Raoul de Villedieu en même temps que le cloître, se trouve le *Lavatorium*.

*
**

● ANNALES de février 1879

Paris, 12 janvier 1879

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pendant votre séjour à Paris, nécessité par vos prédications à Notre-Dame-des-Victoires, vous m'avez demandé de vous donner, comme les années précédentes, quelques renseignements sur les travaux de restauration qui s'exécutent au Mont Saint-Michel, par les soins de la Commission des monuments historiques.

J'aurais préféré ne vous parler des travaux qui ont actuellement pour objet principal la restauration complète du cloître de l'Abbaye, que l'année prochaine, alors que, plus avancés, ils seront plus intéressants à voir et à décrire ; cependant, puisque vous le désirez, je vais vous dire ce qui a été fait depuis ma dernière lettre, c'est-à-dire depuis le mois de novembre 1877.

Ainsi que je vous l'ai dit précédemment, la restauration du cloître a été commencée en 1876 ; elle s'est poursuivie sans interruption avec toute l'activité prudente qui doit être apportée à des ouvrages délicats et fragiles en certains points, comme ceux dont il s'agit.

Les murs extérieurs du cloître sont restaurés et leurs couronnements reconstitués avec les corbeaux engagés qui recevront les faîtages des toitures en appentis (5). Les souches des cheminées de la salle des Chevaliers, s'élevant au-dessus de la grande façade nord, ont été consolidées. Il en a été de même pour les deux grandes cheminées du réfectoire, qui accompagnent le pignon ouest du dortoir, et concourent à donner à cette partie de la Merveille un aspect aussi grandiose que pittoresque.

Pendant la reconstruction partielle du sommet du mur ouest, j'ai retrouvé toutes les dispositions anciennes du chartrier —

(5) Plusieurs corbeaux anciens, retrouvés dans le pignon ouest du chartrier, où ils avaient été employés comme maçonnerie par les Bénédictins de Saint-Maur, au XVII^e siècle (voir ci-après), ont été remis à leurs places primitives.

flanquant l'angle nord-ouest de la Merveille — que les adjonctions faites au XVII^e siècle, par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, avaient si malencontreusement dénaturées. J'ai pu constater la forme originelle du comble, ainsi que l'attestent les rampants du pignon ouest et les rainures destinées à recevoir les tuiles. Les balustrades nord et sud, qui existent entières, seront remplacées sur leurs bases anciennes, dont l'emplacement est fortement déterminé par les reliefs ménagés sur la corniche. Enfin, la charmante petite salle, qui se trouve à l'extrémité ouest du cloître et à son niveau, retrouvera sa forme primitive par la reconstitution de ses fenêtres, d'une forme tout à la fois ferme et gracieuse, et par la restitution de sa charpente apparente, en berceau ogival, semblable à celle des galeries du cloître.

Pendant que ces divers travaux s'exécutent au Mont, les matériaux de diverses natures, nécessaires pour la restauration du cloître, sont travaillés au dehors. La charpente du cloître est toute prête ; *toutes les colonnettes, en granitelle poli*, sont arrivées à pied d'œuvre ; les bases et les chapiteaux s'achèvent, et au printemps prochain on pourra, avec tous les éléments réunis, commencer la pose des arcatures du cloître qui sera terminée, je pense, avant la fin de l'année.

Le montage des matériaux n'est pas, au Mont Saint-Michel, une des moindres difficultés des travaux en cours d'exécution, en raison de la situation exceptionnelle des bâtiments de l'Abbaye, placés comme l'église, la plate-forme, le cloître, le dortoir, etc..., à près de quatre-vingts mètres au-dessus du niveau moyen de la mer. C'est un des moyens qui me font entrer dans quelques détails techniques. Ils peuvent avoir leur utilité ou tout au moins présenter quelque intérêt.

Afin de satisfaire les exigences des divers services des travaux, il a fallu élever au sud un échafaudage. Il part de la plate-forme située au bas des ruines de l'hôtellerie ; c'est, de tout le Mont et à cette hauteur, le seul point accessible aux voitures. Cet échafaudage s'élève droit, d'abord jusqu'aux ruines de l'hôtellerie, puis se retracte, arrive à la grande plate-forme de l'ouest et franchit ainsi une hauteur de soixante-deux mètres. Il est maintenu latéralement par des haubans formés de petits câbles en fil de fer et il est surmonté d'un paratonnerre, afin de parer autant que

possible aux accidents atmosphériques, si fréquents et si violents au Mont Saint-Michel. Un chemin de fer part du sommet de l'échafaud supérieur, traverse diagonalement la grande plate-forme de l'ouest, une partie de la nef de l'église et aboutit par une courbe au cloître dont il dessert le chantier.

Tous ces travaux, qui s'exécutent sous ma direction et qui sont surveillés par M. Louvel, architecte à Avranches, nommé inspecteur des travaux par arrêté ministériel en date du 16 avril 1877, sont faits avec beaucoup de soins et d'exactitude par M. Th. Fouché, entrepreneur général, bien secondé par son intelligent appareilleur Clément et ses excellents ouvriers. Le grand échafaudage, ainsi que les ouvrages volants placés en encorbellement à des hauteurs vertigineuses, à l'ouest et au nord, ont été taillés et montés par M. Rondel, charpentier à Rennes, qui est également chargé de la charpente des galeries du cloître.

Pour compléter les renseignements utiles sur les travaux de restauration du Mont Saint-Michel, je dois vous dire quelques mots au sujet des remparts de la ville.

L'enceinte fortifiée, élevée au XV^e siècle sur des vestiges plus anciens, et étendue alors à l'est de l'Abbaye, a toujours été, à juste titre, considérée comme une des dépendances de l'Abbaye et, par conséquent, appartient comme elle à l'Etat. Cependant l'administration communale, insuffisamment édifiée sur les droits qu'elle croyait avoir, a revendiqué, l'année dernière, la propriété des remparts. Elle a dû renoncer à ses prétentions et, agissant sagement pour le mieux des intérêts de la commune, elle a abandonné tous droits à la propriété des remparts de la ville (6), en demandant à Monsieur le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, de laisser à la commune l'usufruit desdits remparts, ce qui, je l'espère pour elle, lui sera gracieusement accordé, sous réserves des mesures nécessaires de conservation.

C'est là un résultat heureux. Il met fin à toutes sortes de difficultés qui auraient pu retarder ou entraver l'exécution des

(6) Délibération du Conseil municipal du Mont Saint-Michel, en date du 13 octobre 1878.

travaux qu'il est urgent de faire aux murailles que la mer mine sans cesse, surtout pendant les grandes marées des équinoxes.

Monsieur le Maire du Mont Saint-Michel, propriétaire d'une auberge à l'entrée de la ville, a tenu d'ailleurs à montrer l'exemple du respect qui est toujours dû aux propriétés de l'Etat, surtout lorsqu'elles sont vénérables comme celles dont il s'agit. Il a consenti à laisser boucher les ouvertures qu'il avait cru devoir pratiquer, en d'autres temps, dans la muraille de la barbacane précédant la principale porte de la ville. Le balcon au-dessus, avec le petit réduit, fort malpropre, qu'il avait établi à l'extrémité de ce balcon, ont été enlevés, et la courtine aura bientôt repris extérieurement son aspect ancien, en attendant qu'un semblable résultat soit obtenu prochainement pour l'ensemble des remparts de la ville.

Veillez agréer, Très Révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux.

Edouard CORROYER

*Architecte du Gouvernement, attaché à la Commission
des monuments historiques*



Prière de Paul VI pour la paix

*Seigneur, Dieu de paix,
toi qui as créé les hommes,
objet de ta bienveillance,
pour être les familiers de ta gloire,
nous te bénissons et nous te rendons grâce :
car tu nous a envoyé Jésus,
ton Fils bien-aimé ;
tu as fait de lui,
dans le mystère de sa Pâque,
l'artisan de tout salut,
la source de toute paix,
le lien de toute fraternité.*

*Nous te rendons grâce
pour les désirs et les efforts,
les réalisations
que ton Esprit de paix
a suscitées en notre temps,
pour remplacer la haine par l'amour,
la méfiance par la compréhension,
l'indifférence par la solidarité.*

*Ouvre davantage encore nos esprits et nos cœurs
aux exigences concrètes de l'amour de tous nos frères,
pour que nous soyons toujours plus des artisans de paix.
Souviens-toi, Père de miséricorde,
de tous ceux qui peinent, souffrent et meurent
dans l'enfantement d'un monde plus fraternel.
Que pour les hommes de toute race et de toute langue
vienne ton Règne de justice, de paix et d'amour.
Et que la terre soit remplie de ta gloire !
Amen.*

COURRIER DES LECTEURS

« Acceptez mon obole pour votre œuvre. Je suis inscrite depuis le 1^{er} décembre 1956. Je suis heureuse d'appartenir à cette pieuse union. Votre revue m'apporte un réconfort et m'aide à me ressaisir quand trop de peine me porte au découragement... »

« Hélas ! vu mon âge (86 ans), la fatigue, mon mari qui m'occupe jour et nuit depuis des années, il est souvent perdu, comme un enfant, il a 90 ans, je suis bien éprouvée. Malgré cela, je n'oublie pas les prières et je me joins à tous les associés. Priez bien pour moi et mon mari, pour que nous restions sous la protection de la Sainte Vierge et de saint Michel pour mourir en état de grâces. Que le Seigneur Notre Dieu soit avec nous. Merci aussi pour tous les associés, pour leur union priante et fraternelle qui m'aide avec gentillesse de leurs prières, ce qui me donne courage et force pour continuer à soigner mon mari. Je trouve que l'union de prières, c'est une grande chose, un soutien de la foi, dont on a besoin plus que jamais. Quel soulagement. Dieu est le maître, mais sa bonté et sa miséricorde sont inépuisables. »

Mme E. (Doubs)

Abonnement aux « Annales »

Adresse : Monsieur le Directeur des « Annales »
B.P. 1 - 50116 Le Mont Saint-Michel

Tous les abonnements partent de janvier.

Abonnement de soutien	25 F
Abonnement ordinaire	20 F
Étranger	25 F

Merci à tous ceux qui ont déjà renouvelé leur abonnement. Un grand nombre a tenu à verser 25 F. De tout cœur, merci.

— Quelques abonnés n'ont pas versé le montant depuis deux ou trois ans, ils ne seront pas surpris de ne plus recevoir les « Annales ».

— Rappeler sur les chèques ou mandats, qui doivent toujours accompagner les commandes dans l'enveloppe, les raisons du versement.

Monsieur le Directeur des « Annales »
— C.C.P. 4-42 C Rennes —

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 1^{er} décembre 1978, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

Jacques Noëlle, Gourbeyre (Guadeloupe) - Aline, Guy, Christelle Mougou, Pointe-Noire - Patrick, Parfait, Josiane Toukanou, Brazzaville - Jean-Marie-Vianney, Virginie, Blanche, Kisito, Parfait Kouyimoussou, Pointe-Noire - Céline Manuby, Sarcelles - Jean-Michel Roy, La Bazoge - Guy, Lidwine Yoba, Pointe-Noire - Séverine Besnard, Conlie - Venant, Christel, Régis, Difievna, Marleine Mantinou, Brazzaville - Les six enfants de Marcel Batantou, Pointe-Noire - Immaculée Kiki, Porto-Novo - Sylvain, Baptiste Benoît, Beaumont - Anne, Bienvenu Malonga, Nkeoua Milandou, Anne Nganga, Inès Ndzoulani, Maryse Mampouya, Baratier - Nicolas Provost, Nantes - Isabelle Provost, Nozay - Christian Tacchi, Saint-Jean-de-Védas - Urbaine, Bathia, Christian Moussiessie, Brazzaville - Etienne Dada, Mulhouse - Wamba Fathalla, Brazzaville - Karen Crovetto, Monaco - Delphine Badel, Spire (R.F.A.).

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois de décembre 1978 et janvier 1979, 75 adultes se sont faits inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Les neuvaines mensuelles du 15 au 23 de chaque mois ainsi que les messes de chaque lundi sont célébrées à l'intention des associés vivants et défunts, au intentions des pèlerins et de tous ceux qui se recommandent aux prières des associés.

Adieux à nos chers défunts

Marcel Comblez-Jourdan, Saint-Amand-les-Eaux - Anne Bouchet, 11 ans, Mont-de-Marsan - Maître Jean Mars, Rouen - Euphémie Présent, Fort-de-France - Raymond-Marie Eugène, Gourbeyre - Marie Cayon, Nozay - Mme Brangé, Bourg-la-Reine - Marguerite Roch, Toulouse - M. Gondeau, Avosnes.

Que saint Michel les introduise dans la lumière éternelle !

LE GÉRANT : LE DIRECTEUR DES ANNALES 50116 LE MONT SAINT-MICHEL

Imp. Simon - Rennes

N° inscription C.P.P.A.P. 30942